

Luc Sindjoun

L'Afrique dans la Science des Relations Internationales: Notes Introductives et Provisoires pour une Sociologie de la Connaissance Internationaliste*

Résumé

Historiciser la science des relations internationales dans son rapport à l'objet «Afrique» est une démarche intellectuelle qui permet d'accéder au principe de la construction de la spécificité africaine et du changement des manières de penser celle-ci. La spécificité africaine est dans une large mesure le fait d'une science des relations internationales qui s'est construite en méconnaissant l'Afrique; l'épreuve de la globalisation, tout en bouleversant les cadres de pensée, reconfigure l'Afrique dans les relations internationales.

Comment rendre compte dans une perspective réflexive des Relations Internationales à partir de l'objet Afrique? Ainsi formulée de manière lapidaire, la question qui constitue le terme de référence de ma réflexion paraît banale. Cette banalité première est le fruit de l'idéologie de l'universalité des relations internationales. En effet, la légitimation professionnelle et pédagogique des relations internationales procède par l'autoproclamation de l'immensité du champ d'étude. Parce que les relations internationales sont « la science des faits sociaux internationalisés » (Huntzinger, 1987: 13), la science de « tous les flux qui transgressent ou tendent à transgresser la frontière » (Merle, 1988), « le champ d'étude est si vaste et si différencié que l'analyste plutôt que de se perdre dans la jungle de la vie internationale, délimitera son propre objet » (Huntzinger, 1987: 13). Dans cette perspective, « il est vain ... d'espérer clarifier tout à fait cette matière foisonnante en la répartissant en catégories » (Huntzinger, 1987: 13). Si l'on s'en tient à ce qui précède (largement représentatif de l'idéologie professionnelle des spécialistes des relations internationales), l'Afrique serait un objet comme les autres et participerait de l'universalité proclamée du champ d'étude des Relations Internationales.¹

L'idéologie de l'universalité du champ d'étude des Relations Internationales est dans une certaine mesure contredite par l'analyse du contenu des manuels de ladite discipline. On se contentera ici de mentionner les ouvrages de Marcel Merle (1988), de Sernaclens (1995), Roche (1994) ou Colard (1993) et autres Smouts (1998); autant d'ouvrages de « Relations

Internationales » qui ignorent ou minorent l'Afrique. Le principe de cette situation réside probablement dans l'impensé « réaliste » qui structure la démarche de la plupart des auteurs cités et qui les amène à privilégier les lieux de puissance et à les constituer en objets légitimes des « Relations Internationales ». C'est ainsi que l'on voit l'Afrique traitée surtout comme relevant des « questions régionales » dans le cadre des relations internationales (Moreau Defarges, Tome 2, 1994: 274 - 309), que l'on voit apparaître une démarcation plus ou moins nette en France entre spécialistes des Relations Internationales « Générales » et les spécialistes des Relations Internationales Africaines avec des auteurs tels que Daniel Bach (1998), François Constantin (1993).² La division régionale du travail internationaliste peut dériver de la multiplicité des objets; néanmoins, il reste que les spécialistes des « relations internationales générales » (Marcel Merle, Jean Jacques Roche, Jacques Huntzinger) se distinguent (au sens bourdieusien de démarcation doublée d'ascendance [Bourdieu, 1982]) des spécialistes des « relations internationales africaines » exerçant dans une aire régionale et se voyant affecter une compétence épistémique particulière, territorialement limitée. En fait, par rapport à ma question de départ, cette structuration du champ des Relations Internationales en « questions mondiales » et en « questions régionales » exerce un effet de censure sur l'objet « Afrique »; car celui-ci est exclu dans une certaine mesure des positions de transcendance ou de visibilité accrue, il relève des « questions régionales », en d'autres termes, des questions particulières voire d'attention secondaire.

De ce qui précède, il apparaît que l'objet « Afrique » dans la science des Relations Internationales n'est pas un objet comme les autres. L'attitude réflexive commande de voir ce qui joue dans et derrière la raison sociale (au sens du droit commercial) « Relations Internationales » à résister et à accéder au principe de l'efficacité de la violence symbolique entretenue par des enseignements et des publications nantis de l'aura de la scientificité. D'ailleurs, le renouvellement des catégories et des habitudes de pensée en relations internationales semble s'effectuer dans le contexte français par une critique de l'universalité au profit du relativisme culturel (Badie et Smouts, 1992: 11-67; Badie, 1995). Dans le cadre de cette approche différenciée des « Relations Internationales », il apparaît que l'Afrique n'est pas un objet comme les autres parce qu'il est spécifique en termes de « désétatisation », de déterritorialisation, etc.

La question relative à l'objet « Afrique » dans la science des Relations Internationales s'impose d'autant plus celle-ci est considérée comme « une science sociale américaine » (Hoffmann, 1977: 41 - 60), comme une science sociale occidentale dans le meilleurs des cas du fait de l'hégémonie des chercheurs occidentaux dans les Relations Internationales (Sur, 1995: 11 - 13; Giesen, 1992: 238).³ L'objet Afrique apparaît alors dans une certaine mesure comme un objet intrus, comme un objet « pas comme les autres » ; car, non

seulement l'écologie de la science des Relations Internationales fait ressortir un lien entre ses paradigmes et des réalités socio-politiques distinctes de l'Afrique, mais en plus, la plupart des chercheurs américains et occidentaux sont généralement portés vers des objets autres que l'Afrique (Sur, 1995: 11 - 13; Giesen, 1992: 238 ; Roche, 1994: 21 - 44). Comprenons nous bien, relever l'américanisation et l'occidentalisation des « Relations Internationale n'est pas une accusation, encore moins la caution d'un discours d'exhortation de la promotion des « minorités » dans l'étude des Relations Internationales. La sociologie de la production du savoir internationaliste (comme de tout autre savoir) ne relève pas a priori du « politiquement correct » encore moins du fantasme du complot contre l'Afrique.⁴ Elle permet de faire ressortir la quasi-inexistence des enseignements et recherches hormis les cas de l'Afrique du sud, du Nigéria, du Cameroun et autres Kenya, la rareté voire l'inexistence d'audience internationale des revues et chercheurs africains, etc.⁵ d'une part, d'autre part la prépondérance éditoriale et paradigmatique de l'occident. On peut dans cet ordre d'idées envisager sérieusement l'idée suivant laquelle, pour la science des « Relations Internationales » à travers les auteurs qui déterminent sa configuration, l'objet « Afrique » est loin d'être banal; il est plus ou moins exotique (Coulon, 1997).

Comme on l'a vu, la banalité de l'objet « Afrique » dans la science des Relations Internationales » est une ruse de la discipline, un effet de « raison sociale ». La sociologie de la connaissance internationaliste impose une distanciation, une objectivation des cadres d'analyse susceptibles de produire une image moins universaliste de la science des « Relations Internationales » qui risque d'affaiblir son fonds de commerce intellectuel (Elias, 1996: 9 - 63; Bourdieu, 1997). Dans le cadre de cette réflexion, la sociologie de la connaissance internationaliste vise à rendre compte du traitement de l'objet « Afrique » suivant « la longue durée » et «le moment». La « longue durée » fait référence à la constitution et à la consolidation des relations internationales en tant qu'elles ont un effet de cadrage de la pensée et de la vision de la réalité (I) ; quant au moment, il renvoie à l'épreuve de la globalisation qui déstabilise et réoriente les traditions de pensée et de discours (II).

I – La Sociogenese de L'Exception Africaine dans les Relations Internationales

On a choisi de démontrer la thèse de l'exception africaine comme une construction scientifique, comme le produit de l'activité des internationalistes. L'exception africaine, c'est la caractérisation d'une forme de rapport à un objet qui contribue à cristalliser sa spécificité. En effet, l'exception africaine est d'abord une construction par défaut ou plus précisément la résultante d'une méconnaissance initiale (A) ; elle est ensuite la localisation d'un discours à vocation universelle (B).

A – L'Ethnocentrisme Occidental de la Science des Relations Internationales

La mise en exergue de l'ethnocentrisme occidental des Relations Internationales (Der Derian, 1987) qui va suivre s'inscrit dans le cadre de l'histoire sociale des sciences sociales (Bourdieu, 1997: 9 - 59). Seule une sociogenèse des « relations Internationales » permet de comprendre la construction de ses paradigmes, de ses différences de disposition à l'égard des objets. Historiciser la science des Relations Internationales en la ramenant aux circonstances de sa construction permet de comprendre l'oubli ou l'ignorance de l'Afrique par ladite discipline. Il en découle une crise de l'universalité du champ des relations internationales. Il ne s'agit pas ici, comme cela s'est fait ailleurs, notamment à propos du comparatisme (Badie et Hermet, 1990: 22 - 22) de partir du constat de la crise de l'universalisme pour préconiser « la revanche de la connaissance individualisante ». L'histoire sociale des relations internationales, bien que sacrilège par rapport à l'idéologie de l'universalité, vise à relativiser l'universalisme en rappelant les déterminations sociales de la discipline, à engager une attitude réflexive par rapport aux catégories d'analyse, à rompre avec la science scolastique des relations internationales marquée par le refus de penser les circonstances sociales de possibilité des « Relations Internationales ». ⁶ Il s'agit tout simplement d'évoluer vers une connaissance détachée ou distanciée.

L'histoire sociale de la science des relations internationales permet d'envisager l'arbitraire territorial constitutif des relations internationales en tant que phénomène social d'une part, d'autre part, l'arbitraire culturel qui préside à la constitution des relations internationales comme savoir.

1 – L'arbitraire socio-territorial des relations internationales

Les « relations internationales » en tant que catégorie de nomination d'une réalité n'intègrent pas originairement l'Afrique du 16^{ème} siècle à la fin du 19^{ème} siècle. C'est un terme qui désignait à titre principal d'abord l'Europe de manière exclusive, ensuite l'Europe et l'Amérique. En effet, la genèse de l'entendement légitime des relations internationales montre que le concept de société internationale recouvre des réalités différentes au fil du temps et consacre une discrimination sur le plan spatial; d'où la nécessité d'éviter tout nominalisme dans son usage (Dunne, 1993).

La compréhension de l'arbitraire socio-spatial des relations internationales est largement tributaire de la maîtrise du processus de formation de la société internationale, c'est-à-dire de leur cadre de référence. En effet, dès lors que l'on rend compte des relations internationales à partir du tournant du XV^{ème} siècle (1453 - 1492) marqué par l'affaiblissement des éléments principaux de l'Europe féodale (la papauté et l'empire) (Dreyfus, 1981: 7 - 15; Guyen Quoc Dinh, 1975: 36 - 51), il apparaît que les relations internationales de 1492 à 1776

renvoient à la « société internationale européenne », de 1776 à 1825 à la « société internationale européenne et bi-continentale » (Dreyfus, 1981: 7 - 25).

La « société internationale européenne », c'est la société d'Etats institutionnalisée par les traités de Westphalie de 1648 qui constituent la « charte constitutionnelle de l'Europe » notamment parce qu'ils consacrent la souveraineté et l'égalité des Etats; c'est aussi une société internationale limitée. Selon Simone Dreyfus (1981: 18), « elle est composée exclusivement d'Etats européens dont les principaux sont: l'Angleterre, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la France, les Pays-Bas et la Suède ». Dans ce contexte historique (1422 - 1776), en dépit de la mondialisation en cours au sens de l'élargissement du monde connu » (Dreyfus, 1981: 18) grâce aux grandes découvertes (Moreau Defarges, 1993: 18 - 26), on considère qu'il n'y a pas « apparition de nouveaux éléments de la société internationale » (Dreyfus, 1981: 18); il y a plutôt « européanisation » du monde: « L'Amérique ... devient le prolongement de l'Europe ... Les puissances européennes poursuivent la colonisation des autres continents » (Dreyfus, 1981: 18).

La « société internationale européenne et bi-continentale » (1776 - 1825) comme cadre de vision des relations internationales marque la persistance de l'hégémonie européenne dans un contexte d'« internationalisation » des Etats Unis (1776) au 18ème siècle et de la plupart des pays d'Amérique latine au 19ème siècle du fait de l'indépendance. Dans la perspective de Simone Dreyfus, dès la fin du 19ème siècle, on assiste à la dynamique d'une « société internationale mondiale » avec la décolonisation de l'Amérique et le rapport à l'Asie [1981: 22-25] et au 20ème siècle (notamment avec la décolonisation de l'Asie et de l'Afrique) à « l'universalisation de la société internationale » (Dreyfus, 1981: 35 - 59). Ainsi donc, il apparaît que l'international ne dérive pas du domaine des données immédiates ou naturelles de la perception du monde. C'est une construction historique (Halliday, 1994). D'où l'intérêt heuristique du titre de l'ouvrage de Bull et Watson, *The Expansion of the International Society* (1984). Ce qui conduit à privilégier l'analyse processuelle révélatrice de la dynamique des sens de l'international. La prise en considération de l'européanisation fondatrice des relations internationales va permettre de comprendre en partie pourquoi le processus d'internationalisation des sociétés asiatiques et africaines va créer des tensions par rapport à l'ordre normatif établi par les occidentaux (Wight, 1966; Bedjaoui, 1980: 223 - 292). Etant donné que ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du 20è siècle que l'Afrique est considérée comme faisant partie de la « société internationale » (Colard, 1993: 121 - 122; Moreau Defarges, Tome 1, 1994: 278 - 309; Dreyfus, 1981: 35 - 39), on comprend aisément que le socle des relations internationales (en tant que savoir) s'est constitué en l'absence de l'Afrique parmi les objets normaux. Historiquement, la science des relations internationales en phase avec la pratique discriminatoire des relations internationales se constitue comme « science normale » au sens de Kuhn, c'est-à-dire comme science

disposant de ses paradigmes, de ses objets, en relativisant voire en ignorant l'objet « Afrique.⁷ Initialement conduites comme relations entre Etats Européens, les relations internationales ont influencé la configuration de leur science au point où celle-ci est un site intéressant d'observation de l'interaction entre le champ socio-politique et l'élaboration des paradigmes.

2 – L'arbitraire culturel de la science des relations internationales

L'investigation archéologique précédente a permis d'éviter de sombrer dans « la neutralisation historique » pouvant résulter de la diffusion mondiale de la science des relations internationales et de « l'oubli corrélatif des conditions historiques d'origine » (Bourdieu et Wacquant, 1998: 109). Il s'agit maintenant de faire la socioanalyse du travail de théorisation des relations internationales, de montrer qu'il est lié à des particularismes politiques ou socioculturels (Bourdieu et Wacquant, 1998: 109 - 118).

Sans prétention à l'exhaustivité, on se contentera d'examiner quelques paradigmes :

- Le paradigme réaliste, généralement considéré comme le cadre de construction originaire de la scientificité des relations internationales, est largement lié à des contingences particulières de l'histoire des Etats-Unis (Roche, 1994: 21 - 44; Giesen, 1992: première partie; Huntzinger, 1987: 80 - 89).⁸ Au moment de son apparition au lendemain de la première guerre mondiale aux Etats-Unis comme première école des relations internationales », le réalisme est une « double réaction à l'idéalisme interventionniste de Wilson et au moralisme isolationniste des républicains... » (Roche, 1994: 21). Ainsi en 1932, dans *Moral Man and Immoral Society*, Reinold Niebuhr remet en cause « l'illusion idéaliste de restreindre l'autonomie d'action des Etats pour l'instauration d'institutions ou de règlement juridiques des différends » (Giesen, 1992). C'est en fait une critique de l'approche légaliste de la réalité internationale telle que mise en oeuvre par le président américain Woodrow Wilson après la première guerre mondiale. Le réalisme à ses débuts dans les années 1970, à travers Nicolas Spykman, Frederik L. Schuman ou encore Lasswell est dans une large mesure influencé par le souci pratique de réorienter la politique étrangère des Etats-Unis: « Le réalisme était apparu quand l'accession des Etats-Unis au statut de grande puissance avait imposé de réfléchir aux implications de responsabilités nouvelles qui leur incombait. Le mouvement s'était amplifié après la seconde guerre mondiale à la faveur de la bipolarité alors que les Etats-Unis n'étaient plus en mesure de récuser le leadership qui leur revenait » (Roche, 1994:63).
- Le paradigme néoréaliste (Walz, 1979) est aussi lié à « la situation internationale des Etats-Unis » (Roche, 1994:93). Selon Jean-Jacques Roche, l'élaboration du néoréalisme est influencé par un contexte d'événements significatifs: « la révolution Khomeiniste en Iran et la crise

des otages qui marqua la campagne électorale de 1980 se traduisirent par un abandon progressif des idéaux véhiculés par l'administration démocrate... La victoire de Ronald Reagan [à l'élection présidentielle de 1980] refléta ce revirement et entraîna un retour à la politique de puissance... » (Roche, 1994: 93).

De manière générale, on peut observer que la science des relations internationales à travers ses paradigmes est largement influencée par l'occident et son histoire. Ainsi en est-il par exemple de la canonisation de la guerre de Péloponnèse dans l'explication des conflits internationaux (Nye, 1993: 8-16); Westphalie, par référence aux traités de 1648 qui ont consacré à l'échelle de l'Europe, la souveraineté et l'égalité comme principes fondamentaux des relations internationales, est devenue le cadre légitime de vision du système international. Aussi parlera-t-on de système international westphalien ou post-westphalien (Krasner, 1995-1996: 115-151). Il en est de même lorsque Henry Kissinger érige l'expérience du concert européen de 1815 en forme légitime de recherche et de maintien de la paix internationale (Kissinger, 1994).⁹

L'écologie de la science des relations internationales met en exergue l'arbitraire culturel de ses paradigmes (Morin, 1991: 11-101). Rappeler les déterminismes sociaux, politiques et culturels des paradigmes ne vise pas à nier leur potentialité opératoire dans les contextes sociaux autres que ceux d'origine; il s'agit plutôt de faire ressortir la construction sociale de la science des relations internationales (Latour et Woolgar, 1988) et par là de comprendre pourquoi l'objet « Afrique » ne peut pas être un objet banal tant il ressortit d'une autre expérience (Neuman, 1998); expérience analysée dans la science des relations internationales dans une perspective de normalisation – exceptionnalisation.¹⁰

B – La Biographie Statocentrique de l'Afrique

L'objet « Afrique » dans la science des relations internationales est constitué à titre principal voire exclusif par l'Afrique postcoloniale (Moreau Defarges, Tome 1, 1994; Sur, 1995; Constantin, 1991: 231-250). Ce qui montre la collusion entre le champ scientifique et la pratique discriminatoire des relations internationales. Suivant celle-ci, le droit d'entrée dans le champ international est constitué par l'accession à la souveraineté. En s'alignant sur cette position, la science des relations internationales non seulement privilégie le critère de l'Etat souverain comme acteur des relations internationales (critère discuté et discuté), mais méconnaît l'historicité de l'international en Afrique. A titre d'exemple, la postcolonialité comme grille de lecture ne permet pas de comprendre les échanges entre les groupes Toupouri du Cameroun et ceux du Tchad qui remontent à la période précoloniale; de même comme le montre une récente étude d'anthropologie historique (De Boeck, 1995: 75-106), on ne peut pas comprendre les complicités entre le régime zaïrois de Mobutu et le

mouvement angolais rebelle du pouvoir central, UNITA (Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola) si on ne prend pas en considération les connivences locales « transnationales » constituées par l'aire Luanda qui transcende la frontière Angola/Zaïre et a une existence précoloniale.

La prise en considération de l'Afrique postcoloniale dans la science des relations internationales est marquée dans une large mesure du sceau du statocentrisme. Ladite discipline, en envisageant spécialement l'Afrique dans le système d'Etats,¹¹ apparaît suivant l'expression de Bourdieu comme une « pensée d'Etat » (Bourdieu, 1994: 101). Elle érige l'Etat en forme a priori de l'analyse internationale. D'où la biographie statocentrique de l'Afrique en guise de biographie internationale. C'est une biographie statocentrique traversée par la dialectique de la présence africaine dans les relations internationales et de la « crise » de l'Etat africain.

1 – L'Afrique à l'aune de la raison scientifique d'Etat

L'étatisation des catégories de perception et d'explication de l'objet « Afrique » dans la science des relations internationales participe de l'universalisation du paradigme westphalien (Badie, 1995: 7-14). L'Etat africain, acteur des relations internationales, est sujet à diverses explications fondées sur la sélection des variables:

- Le paradigme bipolaire, naguère cadre de vision légitime, a rendu compte de l'insertion de l'Afrique dans les relations internationales pendant la guerre froide à partir de l'alignement des Etats africain vis-à-vis de l'une ou de l'autre superpuissance (Etas-Unis et U.R.S.S.) (Laidi, 1986). Dans cette perspective, l'Afrique est surtout une « partie prise » du système international global, un enjeu de puissance plutôt qu'un acteur comme les autres. Le paradigme bipolaire, sorti des cuisses de l'école réaliste, prolonge sous d'autres formes l'euro-occidentalisation des relations internationales en ce sens que l'objet « Afrique » est perçu à partir de la projection planétaire de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis (Moreau Defarges, Tome 1, 1994: 304-307). Le défaut majeur de cette approche, c'est qu'elle a sous-estimé l'intelligence des acteurs africains en parlant et agissant au nom des Etats notamment en ce qui concerne leur capacité à instrumentaliser la bipolarité, à la constituer en rente (Bourmaud, 1997: 99-103; Bach et Sindjoun, 1997:4). Lorsqu'on examine ce qui se joue dans la bipolarité, on s'aperçoit aisément que l'adhésion du camp de l'Ouest ou du camp de l'Est a été une modalité de légitimation internationale, de mobilisation des soutiens pour plusieurs régimes politiques africains dont l'Afrique du Sud de l'Apartheid, le Zaïre de Mobutu dans les années 1960-1970, l'Angola au lendemain de l'indépendance et autres Côte d'Ivoire ou Gabon. La surévaluation du paradigme de la bipolarité notamment dans le sens de la passivité des Etats africains procède de l'oubli ou de la négligence de la dimension relationnelle de la puissance.

- Le paradigme clientéliste utilisé notamment pour rendre compte du comportement international des Etats d'Afrique noire francophone, procède de la logique de l'hétéronomie de l'objet « Afrique » (Bourmaud, 1997: 103-124; Constantin et Coulon, 1977; 219 - 236, Pettiteville, 1996: 571 - 601; Medard, 1997: 413 - 440). Cette approche va au-delà du cadre institutionnel pour aborder la personnalisation des relations africaines; celles-ci deviennent une « affaire de famille » et de réseaux. Aussi, parlera-t-on des liens personnels unissant certains présidents africains notamment Bongo, Eyadema, à leur homologue français Jacques Chirac, de l'influence (présumée ou réelle) des réseaux FOCCART ou PASQUA, etc. Le principal mérite de cette approche c'est qu'elle analyse la relation de clientèle établie entre l'Etat-patron (français) et les Etats-clients (africains) comme un échange (Medard, 1997: 421 - 423). En même temps que l'Etat-patron français alloue aux Etats-clients africains des biens pour leur survie en termes d'aide au développement, de prêts et autres caution auprès des bailleurs de fonds multilatéraux ou de la « communauté occidentale, les Etats-clients africains apportent un soutien à la France sur le plan diplomatique notamment, accordent des préférences voire des monopoles commerciaux ou énergétiques à la France. Dans la dépendance vis-à-vis de la France, se joue aussi la survie politique des dirigeants africains et de leur régime. Ainsi, lorsqu'au moment de la crise de l'autoritarisme au Cameroun, le Président de la République Paul Biya affirme être le « meilleur élève de la France », c'est la caution française à son régime qui est une certaine mesure recherchée (Sindjoun, 1994: 143 - 165; Ebolo, 1998: 19 - 55). La dépendance peut aussi être interprétée à partir de l'affaire Elf Aquitaine en France, comme le cadre de l'enrichissement illicite des élites franco-africaines (Medard, 1997: 429 - 433). Le paradigme clientéliste tout en faisant ressortir l'interpénétration entre l'Afrique moire francophone et la France, relève de l'extraversion occidentale de l'objet « Afrique ».
- Le paradigme marxiste des relations internationales, notamment à travers le modèle centre-périphérie (Amin, inédit), aborde l'objet « Afrique » en le situant à la périphérie du système international constitué par des régions non industrialisées. Le modèle centre-périphérie, en dépit de la mise en exergue du facteur économique, demeure stato-centrique suivant l'usage qu'en fait Samir Amin; car, dans cette perspective, le clivage entre le Nord développé et le Sud sous-développé ne conduit pas à la disparition des Etats, mais plutôt à la possibilité de résistance des Etats de la périphérie soucieux de leur développement. L'objet « Afrique » est abordé de manière indirecte dans un cadre mondial; étant entendu que « la position d'un pays dans la pyramide mondiale est définie par le niveau de la capacité compétitive de ses productions sur le marché mondial » (Amin, inédit: 2). Il apparaît alors que la mondialisation de l'approche emporte vision de l'Afrique comme

continent satellisé dans les relations internationales. Si l'on admet avec Jean-François Bayart que le « paradigme du joug » (Bayart, 1989: 20 - 22), entendu comme mode d'explication des dynamiques africaines à partir du rôle des facteurs extérieurs notamment occidentaux, peut s'avérer être un obstacle épistémologique en ce qui concerne la connaissance des logiques internes, il reste qu'il faut éviter de sous-estimer ou de banaliser lesdits facteurs dans le cadre de l'analyse d'un continent où la part de l'occident est particulièrement importante.¹²

Sans prétention à l'exhaustivité, ces différents paradigmes permettent d'illustrer la biographie stato-centrique de l'Afrique dans les relations internationales. Mention doit aussi être faite du « paradigme diplomatique » tel qu'opérationnalisé par Kontchou Kouomegni (1977). Il s'agit d'aborder l'objet « Afrique » dans les relations internationales à partir de l'analyse de la structure des relations entre Etats africains d'une part, entre Etats africains et le reste du monde d'autre part à des fins de configuration du système extraverti vers l'occident.

La prépondérance de l'Etat dans la rédaction de la fiche d'état civil international de l'Afrique semble aller de pair dans la science des relations internationales avec le discours sur la pathologie de l'Etat africain.

2 – La « crise » de l'Etat africain

La catégorie « crise de l'Etat africain » est d'usage répandu dans la science des relations internationales (Badie, 1995; Badie et Smouts: 24 - 92; Badie, 1992; Zartman, 1995; Clapham, 1996; Gonidec, 1995: 2 - 22 ; Gonidec, 1997: 197 - 201). Elle relève de la spécificité de la biographie stato-centrique de l'Afrique : l'Etat africain, acteur des relations internationales n'est pas un Etat comme les autres. Par conséquent, l'«Etat africain» va apparaître comme jouant un rôle « déstabilisateur du fait des difficultés auxquelles il est confronté et qu'il ne peut résoudre par ses propres moyens» (Sur, 1995: 159). Ce rôle déstabilisateur est décomposé suivant différents éléments :

- Sur le plan spatial, la crise de l'Etat africain est à la fois une crise de répartition d'espaces et une crise de maîtrise du territoire. La crise de répartition d'espaces, indicateur de la délimitation contestée des sphères de compétence matérielle des Etats, tient aux conflits territoriaux entre Etats africains, notamment entre la Cameroun et le Nigéria, entre la Tchad et la Libye au sujet de la bande d'Aouzou, entre la Tunisie et la Libye, entre le Sénégal et la Mauritanie, entre le Mali et le Burkina-Faso, etc. (Gonidec, 1995: 155 - 156; Sindjoun, 1997: 187 - 200). De manière générale, le problème posé ici est celui de la délimitation des frontières dont le tracé est souvent contesté non seulement par les Etats mais aussi par des groupes sociaux à caractère ethnique chevauchant des Etats tels que les Ewe au Togo et au Ghana (Bach, 1995: 533 - 554; Badie et Smouts, 1992: 34 - 39). Quant à la crise de la maîtrise du territoire, elle

renvoie à plusieurs facteurs notamment la perte totale ou relative du contrôle du territoire. Elle provient de la prolifération des groupes privés armés défiant l'autorité de l'Etat soit sous la forme de la rébellion comme en Angola, au Soudan, au Sénégal et autres Sierra Léone, soit sous la forme du banditisme comme au Cameroun ou au Nigéria (Zartman, 1995). C'est une situation de socialisation du « militarisme » (Mbembe, 1992: 247 - 259) comme mode d'affirmation. Ici, ce qui est à l'oeuvre, c'est la contestation réussie du monopole étatique de la violence physique.

- La relativisation voire la remise en cause du monopole étatique de l'allégeance des citoyens à travers la vigueur des solidarités classiques ou communautaires (Badie et Smouts, 1992: 39 - 52; Badie, 1995), la persistance des velléités sécessionnistes au Cameroun (Nkoum-Me-Ntseny, 1996: 68 - 100; Sindjoun, 1996: 87 - 115; Menthong, 1998) et des conflits sécessionnistes au Nigéria, en Somalie et autres Comores (Saideman, 1997: 721 - 753). Il en découle une crise de l'Etat africain en tant « expression d'un groupe » (Sur, 1995: 175), en tant qu'Etat-nation.

A partir de ces deux principaux éléments ci-dessus mentionnés, les Etats-africains dans les relations internationales sont considérés comme des « Etats fragiles » (Clapham, 1996: 4 ; Gonidec, 1995: 11 - 22), comme des « quasi-Etats » qui ne doivent leur existence et leur survie qu'à la reconnaissance internationale, et au régime international de la souveraineté (Jackson, 1993; Jackson et Rosberg, 1982: 1 - 24).

Il importe d'éviter le fétichisme du discours sur « la crise de l'Etat africain » (Mbembe, 1992: 233 - 256) pour aller au devant du problème. « La crise de l'Etat africain » peut alors être interprétée comme la crise d'un travail de mise en forme de la science des relations internationales. En effet, l'approche statocentrique voire statolatré des relations internationales semble procéder en partie par confrontation de l'idéal d'«Etat occidental » aux réalités africaines et par conséquent par lecture pathologique de la distance entre la norme (contestable) et le fait. Tout se passe comme s'il existait une substance étatique arrêtée une fois pour toutes et à partir de laquelle on devrait juger (de façon axiologique) les expériences africaines. Dès lors qu'on admet que « l'Etat » « n'a rien d'une catégorie positive qui s'imposerait en elle-même et pour elle même devant les phénomènes empiriques... » (Lacroix, 1994: 10), que l'Etat est une construction socio-historique (Badie et Hermet, 1990), on devrait renoncer à tout nominalisme et prendre au sérieux la diversité de trajectoires de bricolage étatique. La répartition et la maîtrise des espaces d'une part, l'étatisation de l'allégeance citoyenne sont loin d'être définitivement réglées à l'échelle de l'occident comme l'attestent notamment les différends frontaliers (Etats-Unis/Canada, Espagne/Angleterre), les particularismes locaux. Il importe, tout en situant en partie l'étatisation en Afrique dans la perspective de

l'importation du « modèle » d'organisation institutionnelle (Badie, 1992), de prendre au sérieux les dynamiques endogènes (Bayart, 1989 et 1996; Medard, 1993). Il faut se garder d'absolutiser le « modèle » étatique tant l'Etat n'a de modèle que de nom; sa construction ne dérivant pas d'un plan, ni d'une intention de cohérence dans le cadre de l'occident (Elias, 1975). Ceci étant dit, il me semble que la tâche du sociologue des relations internationales devient plus intéressante; il ne s'agit plus de faire un va-et-vient entre un modèle d'Etat (qui n'a jamais existé) et la réalité africaine mais plutôt de voir ce qui se joue derrière le terme Etat en Afrique. A titre d'illustration de ce qui précède, au lieu de rendre compte des conflits « internes »¹³ uniquement sous le prisme de la désétatisation (Zartman, 1995; Gonidecd, 1995; Badie, 1995), on pourra aussi les envisager comme marquant paradoxalement le triomphe de la culture d'Etat; car ces conflits portent généralement sur la conquête ou la conservation du pouvoir d'Etat, et leurs cibles sont généralement constituées par les symboles de l'Etat. Dans cette perspective, le contrôle de la capitale et/ou du palais présidentiel est un atout décisif. En d'autres termes, la science des relations internationales dans sa dimension classique n'est pas dans une certaine mesure apte à traduire de façon réaliste (au sens premier) l'objet « Afrique ».

II – La Sociodynamique de l'Objet « Afrique » dans la Science des Relations Internationales

Une fois reconnu que l'objet « Afrique » ressortit originairement dans la science des relations internationales de l'exception, de la spécificité, que la science des relations internationales s'est historiquement constituée sans l'objet « Afrique », il s'agit maintenant d'envisager ledit objet dans le contexte de globalisation. La globalisation ou la mondialisation, définie comme « la mise en rapport des différentes parties de l'humanité » (Dollfus, 1987: 12), comme le processus de cristallisation du « monde fini » et relié ou connecté, ouvre un cours nouveau dans les relations internationales entendues comme pratique et savoir. Comme pratique, les relations internationales s'inscrivent dans un nouveau cadre caractérisé par la redéfinition du temps et de l'espace; comme savoir, les relations internationales sont amenées à changer ou à réévaluer les catégories de pensée, les principes de vision du monde.

Comment penser l'objet « Afrique » dans le contexte de globalisation? Il me semble que la réponse à cette question peut consister d'abord en l'évaluation des transformations de la science des relations internationales (A) et ensuite en l'esquisse des voies d'explication (B).

A – Le Retournement de la science des Relations Internationales

La globalisation sacrilège a bouleversé les relations internationales et leurs cadres d'analyse. En effet, selon James Rosenau « la globalisation réfère à la nouvelle réalité qui est en train d'amener l'humanité au-delà des

préoccupations territoriales et des arrangements traditionnels du système interétatique » (Rosenau, 1993: 499). Ce qui est en cours, c'est un « rapprochement du monde dans le monde » déterminé dans une certaine mesure par les dynamiques de globalisation économique, de globalisation sociale, de globalisation technologique, etc. Il en découle une « crise » de l'analyse classique des relations internationales (Appadurai, 1993: 275) ; une crise qui constitue néanmoins une opportunité de reconnaissance pour les chercheurs « familiers » de l'objet « Afrique ».

1 – Le bouleversement des repères routiniers de l'analyse internationale

Interprétée comme un nouveau paradigme des relations internationales, la globalisation entraîne un renversement de la perspective d'analyse; elle semble remettre en cause certaines catégories de l'analyse réaliste des relations internationales.

a) La distinction entre le dedans et le dehors matérialisée par la frontière est dans une large mesure considérée comme la base constituante des relations internationales et partant du champ de leur science. Selon un des principaux tenants de cette approche on ne peut pas envisager un système international sans territoire et partant sans délimitation territoriale: «Afficher l'international sans territoire, c'est à la fois énoncer une affirmation lourde de conséquences et lancer un défi aux observateurs. Si le « territoire » disparaît, en tant que symbole de la souveraineté et support de l'identité étatique, cela met ... en cause la conception des relations internationales ... » (Merle, 1995: 1). Sans installer une confusion entre la frontière et le territoire, il y a lieu de reconnaître que l'un ne va pas sans l'autre. Même un auteur critique de l'approche territoriale des relations internationales comme François Constantin ne sort pas de la logique de la démarcation lorsqu'il propose la distinction eux/nous (Constantin, 1993: 181 - 192). Le problème de ces différentes distinctions, c'est qu'en dépit de leur relative opérationnalité, elles deviennent particulièrement fluides et poreuses dans le contexte de la globalisation marqué par un « flux culturel global » sur le plan des idées, de la finance, du mouvement des personnes (touristes, immigrants, réfugiés, etc.), de la technologie, des images (Appadurai, 1993: 275). D'où l'hypothèse de la déterritorialisation des relations internationales. C'est à partir de cette hypothèse qu'est envisagée « la fin de la géographie » (O'Brien, 1990: 2 - 5).

b) La crise de la souveraineté constitue une remise en cause relative de la construction réaliste de l'Etat. En effet, la souveraineté de l'Etat (Biersteker et Weber, 1996) entendue comme « l'autonomie légitime par rapport à une puissance politique, en y ajoutant l'autonomie par rapport à un ordre juridique ou naturel supérieur » (Belanger, 1992: 72), est au coeur de la vision classique des relations internationales comme étant des rela-

tions entre souverainetés rivales et complémentaires. La globalisation contribue dans une large mesure à en faire un mythe plus qu'une réalité (Lauterbach, 1997: 137 - 150). C'est un contexte d'«érosion de l'Etat national autocentré et (de)... disparition ... de la concomitance entre l'espace de la reproduction de l'accumulation et celui de sa gestion politique et sociale, qui a été jusqu'ici défini précisément par les frontières de cet Etat national autocentré » (Amin, inédit: 2). L'internationalisation des marchés, des biens et facteurs de production d'une part, d'autre part l'apparition des firmes industrielles (ayant des stratégies mondiales intégrées) et la révolution de la communication entraînent l'obsolescence de la conception traditionnelle de la souveraineté et de l'Etat. Aussi n'est-il pas surprenant qu'apparaisse un discours sur « l'ère de post-souveraineté » (Breton, 1993: 539 - 541) ou sur « la fin de la souveraineté » (Camilleri et Falk, 1992; Mairet, 1997: 162 - 181).¹⁴

La globalisation constitue une épreuve pour la science des relations internationales, notamment en ce qui concerne son « imaginaire théorique » (Breton, 1993: 533 - 541). Le brouillage de la démarcation entre l'interne et l'externe contribue à relativiser l'externe comme champ d'étude. Dans ce contexte, il faut éviter de réifier aussi bien la distinction interne/externe que la souveraineté. Celle-ci doit être prise « pour ce qu'elle est c'est-à-dire un concept inventé dans les conjonctures politiques et intellectuelles bien délimitées... En ce sens, la souveraineté n'est pas de l'ordre de la nature ni de l'éternel » (Breton, 1993: 539). La crise des postulats qui fondent l'imaginaire théorique (réaliste) de la science des relations internationales (distinction interne/externe et souveraineté des Etats notamment) constitue une opportunité de recentrage de l'objet « Afrique ».

2 - L'avantage épistémique de la fréquentation du terrain africain

Envisager la contribution de la recherche africaniste à la science des relations internationales ne participe pas de la défense et de l'illustration des études africaines (Sklar, 1993: 83 - 109). Il s'agit de voir comment la connaissance de l'objet « Afrique » (suivant les règles et exigences d'une discipline scientifique précise) peut aider au renouvellement de celle-ci tant il est clair que « les études africaines » ne sont pas une science sociale. Prendre appui sur la crise de la science classique des relations internationales pour aborder l'objet « Afrique » ne relève pas de la « pathologisation » (Zezeza, 1997: 498) de celui-là : parce que l'Afrique est en crise, alors elle est une boîte à concepts pour la science des relations internationales en crise! En fait, il se trouve que la tradition de construction de l'« exception africaine » dans les relations internationales a conduit les chercheurs à être moins portés vers les catégories conventionnelles d'analyse et par là même à élaborer une « nouvelle » science des relations internationales pour un monde étrange. Au final, le renouvellement des catégories d'analyse par rapport à l'objet « Afrique » est à la mesure de la routinisation des

catégories de pensée par rapport à d'autres objets. Le moment de la globalisation permet finalement de montrer que l'objet « Afrique » n'est pas aussi étrange ou exotique qu'on l'a cru ou voulu, bien au contraire, il enrichit « les relations internationales générales ». C'est le temps de la rencontre entre la science des relations internationales d'un monde étrange et la science des relations internationales d'un monde nouveau.

a) Le renouvellement de l'analyse internationale est généralement présenté par référence au courant post-moderne notamment en ce qui concerne la déconstruction du partage binaire interne/externe (Ashley, 1987 : 4003 - 434; Hansen, 1997: 316 - 336; Der Derian, 1995). Cette disposition de la noblesse internationaliste relève de la méconnaissance des travaux africanistes dans le domaine en question. En effet, structurée par la croyance en l'existence des frontières artificielles (comme si toutes les frontières des Etats y compris européens n'étaient pas artificielles) en Afrique du fait de l'acte d'arbitraire géopolitique de la conférence de Berlin sur le partage de l'Afrique (1884 - 1885), une bonne partie l'africanisme politique a démontré avec succès que la frontière comme ligne de démarcation entre le dedans et le dehors n'était pas opératoire dans la plupart des sociétés africaines (Bsch, 1995: 533 - 541; Bach, 1997: 97 - 11; Clapham, 1998: 77 - 94; Asiwaju, 1985 ; Badie, 1995). Ici, l'écroulement de la distinction entre l'interne et l'externe tient aux identités ethniques transétatiques, aux flux migratoires ou commerciaux (échappant au contrôle de l'Etat), au resserrement de l'autorité de l'Etat autour des villes ou des régions économiquement utiles, généralement aux dépens des frontières. Bien qu'il faille aussi prendre la frontière au sérieux dans les relations internationales africaines (Sindjoun, 1997; Gonidec, 1995: 155 - 158), il faut savoir gré aux études africaines d'avoir engagé sa relative désacralisation. Dans cette perspective, on comprend que l'Afrique telle qu'étudiée à travers la transnationalisation de l'informel, la relativisation de la distinction entre le dedans et le dehors, puisse servir de référence dans l'analyse de la déterritorialisation des relations internationales (Constantin, 1995: 51 - 81; Constantin, 1993: 181 - 192).

b) – Le discours sur la crise de l'Etat engendré par la globalisation (Cohen, 1996; Reich, 1993; Cable, 1985: 23 - 53 ; Strange, 1995: 55 - 74 ; Strabge, 1996) peut s'appuyer sur la tradition africaniste de mise en relief des « avatars de l'Etat en Afrique ». La qualification actuelle de l'Etat en occident – comme un « Etat déficient » (Strange, 1995: 55 - 74), comme un « Etat diminué » (Cable, 1995 : 23 - 53], comme un « Etat creux » (Leca, 1996: 329 - 365; Peters, 1995) n'est pas sans rappeler la littérature de la névrose de l'Etat africain : « Etat inachevé », « Etat mou », « Etat en pointillé », « Etat chancelant », « Etat faible », « leviathan estropié » (Bakary, 1992: 1 - 2). Alors que dans le contexte occidental, c'est la

globalisation qui semble dans une certaine mesure entraîner une désétatisation des esprits, un désenchantement de l'analyse par rapport à l'Etat, dans le contexte africain, on pourrait se fonder sur plusieurs facteurs tels que le scepticisme foncier de certains chercheurs par rapport au transfert de l'Etat (Badie, 1992), le constat sociologiquement informé de la résistance des sociétés au « projet hégémonique de l'Etat », de la faible institutionnalisation de l'Etat ou des limites de la projection périphériques du pouvoir central (Bayart, 1989; Bayart; Mbembe et Toulabor, 1992; Medard, 1991). En appréhendant ce qui joue dans la « crise de l'Etat », le nominalisme est évité; néanmoins, ce qui apparaît c'est que dans une certaine mesure l'africanisme semble constituer une ordalie d'épuration « antistatolatricque ». Il en découle une distance relative vis-à-vis de « l'esprit d'Etat » (Mbembe, Memel Fote et Dique, 1996: 319 - 337; Ellis, 1996: 2 - 5) qui a façonné la connaissance et hypothéqué la saisie réaliste des transformations de l'Etat.

Ce qui précède indique l'opérationnalité d'une épitémologie du « détour » (Balandier, 1985): comprendre la globalisation en passant par les études africaines. C'est une modalité d'enrichissement de la science (en mutation) des relations internationales à partir de l'objet africain. On peut aussi, dans le même ordre de préoccupations envisager de nouvelles manières de rendre compte de l'objet africain.

B – La Redéfinition du Rapport de la Science des Relations Internationales à l'Objet Africain

La science des relations internationales d'un monde en mutation est vouée à la redéfinition de son rapport aux objets. Réfléchir dans cette perspective s'entend comme une suggestion des voies de renouvellement théorique dans un monde de plus en plus « incohérent » (Rosenau et Durfee, 1995: 1 - 8, 177 - 190). Lesdites voies sont déjà dessinées. Ici, il s'agit tout simplement de marquer une insistance sur la nécessaire interdisciplinarité et sur le caractère éclaté de l'objet international.

1 – La redéfinition de la science des relations internationales sous le sceau de l'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité, en tant que voie de renouvellement théorique et de maîtrise systématique de « l'international comme dimension compréhensive » (Devin, 1998: 231 - 240), fait partie du consensus épistémique dans la science des relations internationales: « L'histoire, l'économie, le droit, la sociologie des organisations – sans vouloir être limitatif ici – offrent (...), des ressources indispensables aux études internationales et par là même un détour formateur à chaque fois que l'international sera reconnu comme une dimension de l'objet étudié » (Devin, 1998: 236). Par rapport à l'objet africain, il y a lieu de

reconnaître l'interaction constante entre la science des relations internationales et la sociologie politique (Badie, 1995; Badie et Smouts, 1991; Gonidec, 1995). Ce qui est à l'oeuvre dans les relations internationales, c'est l'analyse des faits sociaux; d'où la nécessité de recourir à l'éclairage d'autres disciplines. On veut ici suggérer l'apport de l'anthropologie, discipline peu consultée (à mon avis) par les spécialistes des relations internationales. Or, il me semble que la démarche anthropologique peut être particulièrement féconde dans l'analyse internationaliste de l'objet « Afrique ». ¹⁵ A cet égard, le renouvellement de la réflexion sur l'Etat africain dans les relations internationales dans un contexte de globalisation peut être effectué de la manière suivante à partir de la vie sociale de l'Etat:

- La validité de la distinction entre l'interne et l'externe telle qu'imaginée par la frontière ne doit pas uniquement être évaluée à partir de l'effectivité du quadrillage du territoire par le pouvoir central. Dans une perspective anthropologique, on prend en compte les représentations collectives qui prennent appui sur le territoire et s'énoncent sous la forme du nationalisme territorial ou de la socialisation du territoire; il en est de même en ce qui concerne la dramatisation de l'identité nationale à travers les rituels que constituent la levée des couleurs (le drapeau) ou l'exécution de l'hymne national. Il s'agit ici de compléter l'analyse classique de la science des relations internationales par une anthropologie des sens, des formes symboliques et culturelles permettant de comprendre la persistance du distinct dans un monde global (Auge, 1994);
- La persistance de l'Etat en Afrique en dépit de la proclamation ad nauseam du caractère fictif de sa souveraineté peut trouver une explication d'ordre anthropologique. C'est l'Etat africain comme cadre de mobilisation des symboles qui font sens à l'intérieur comme à l'extérieur grâce à la diffusion de la culture d'Etat. Les symboles en question sont constitués par le drapeau, par la constitution, notamment; autant de symboles qui entretiennent la croyance en la souveraineté en l'Etat. Il faut prendre au sérieux l'Etat comme forme symbolique.

De manière générale, l'anthropologie permet de renouveler l'analyse internationale à travers la redécouverte des rituels de la vie internationale (sommets des chef d'Etat), des totems des Etats (les drapeaux) et autres représentations diplomatiques (son théâtre ou sa mise en scène, le protocole, le langage réservé aux initiés, etc.). L'anthropologie des relations internationales constitue un continent de recherche susceptible d'enrichir la science des relations internationales au même titre que la prise en considération de la pluralité de l'objet international.

2 – La rédéfinition de la science des relations internationales sous le sceau de l'emprise de la « turbulence »

La globalisation constitue un contexte de mise en exergue de la dimension « multcentrée » de l'objet « Afrique » dans les relations internationales; dimension « multcentrée » qui s'articule autour de l'Etat et des acteurs transnationaux à caractère collectif ou individuel (Rosenau, 1990). D'où la notion de « turbulence » utilisée par James Rosenau. Il s'agit, ici comme ailleurs, de désétatiser l'objet « Afrique » dans les relations internationales en prenant au sérieux l'élargissement par la globalisation de la structure d'opportunités internationales des individus (Topanou Kpoti Kouassivi, 1997). A titre d'illustration, on pourra citer: la diffusion par les réseaux migratoires sénégalais de la secte musulmane « Niassène Tijaniyya Tariqa » aux Etats-Unis (Kane, 1997: 57 - 58) et du « mouridisme » en Europe occidentale et en Amérique; la montée en puissance des réseaux personnels dans le commerce à longue distance et le commerce transfrontalier en Afrique (Macgaffey et Bazenguissa, 1998: 257 - 269) ou des réseaux nigériens dans le trafic international de la drogue (Bayart, Ellis et Hibou, 1997: 29) ou encore des réseaux camerounais, ivoiriens et ghanéens dans la prostitution en Suisse.

Compte tenu de la complexité de la réalité, il convient d'éviter d'analyser les réseaux migratoires ou marchands uniquement sous le prisme de la « désétatisation » des Relations Internationales. Il faut aller au delà de l'explication des flux transnationaux à laquelle se limitent certains auteurs (Macgaffey et Bazenguissa, 1999) pour faire ressortir les transactions collusives et ouvertes entre individus et Etats. En effet, les réseaux migratoires abritent aussi les dynamiques de re-étatisation ou de reproduction du capital étatique des communautés immigrées sous diverses formes:

- La redécouverte ou la magnification du nationalisme tel que articulé autour de l'Etat est une modalité d'expression du capital étatique ; on peut le constater notamment à travers la plainte introduite auprès de la justice française par l'association de la Loire Atlantique (département Français) contre la FIFA (Fédération Internationale de Football) suite à l'élimination du Cameroun lors de la Coupe du Monde de football 1998 du fait d'une erreur d'arbitrage. Cette forme d'expression du nationalisme par une communauté immigrée est d'autant plus intéressante qu'elle n'est pas relayée de manière significative au Cameroun;
- L'apparition d'une « parafiscalité » transnationale résultant des cotisations régulières, des transferts permanents de revenus effectués par les immigrés au profit de leur communauté d'origine en vue du développement des infrastructures de santé, d'éducation constitue la dimension financière de la reproduction du capital étatique en termes de permanence de l'attachement au terroir. Ici, le rattachement des immigrés à leur Etat est médiatisé par la communauté d'origine (ethnie, région) – laquelle peut être difficilement

comprise en dehors de son rapport avec l'Etat. Le quotidien sénégalais *Le Soleil* dans son édition du 19 Août 1999 faisait état de l'argent de l'émigration estimé à « 5 milliards de mandats reçus en 1998 » (en francs CFA) en faveur de la région de la Vallée du Sénégal. Il en est de même de la région de Kayes au Mali qui bénéficie largement du soutien financier et matériel de ses ressortissants installés en France. Pour ce qui est de la Tunisie, « les transferts en devises des Tunisiens de l'étranger... devraient dépasser le milliard de dollar à partir de l'an 2000 contre 800 à 900 millions par an depuis 1996 ». ¹⁶ En fait, l'Etat d'origine demeure un pôle d'identification des migrants ;

- L'investissement des réseaux migratoires par l'Etat à travers la création des structures telles que le Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Etranger, la Direction des Affaires Consulaires et des Camerounais de l'Etranger permet une reproduction directe du capital étatique au sein des communautés immigrées. Même si l'on retient la thèse de Janet MacGaffey et Rémy Bazenguissa (1999) relative à l'importance des liens interpersonnels basés sur la parenté, l'ethnicité, la localité et la nationalité, il reste que les catégories de la parenté et surtout de l'ethnie, de la localité (ou région) et de la nationalité peuvent être difficilement pensés en dehors des Etats et de leurs frontières, fussent-elles poreuses ; tant il est constant qu'il s'agit des catégories créées et/ou reconfigurées par les Etats (Sindjoun, 1998). En d'autres termes, l'Etat n'est pas absent des réseaux d'action transnationale.

Notes

- * Cet article est fondé sur une communication présentée lors du colloque « Sciences sociales et globalisation en Afrique », Johannesburg, 14 - 17 septembre 1998. C'est un article dont le thème a été suggéré par Achille Mbembe, dont l'élaboration doit beaucoup à mon commerce intellectuel et social avec Bernard Lacroix, Daniel Bourmaud, Achille Mbembe et Daniel Bach. Il utilise surtout comme base de réflexion les ouvrages de langue française.
- 1. Dans son ouvrage (1994), Moreau Defarges ne traite pas uniquement « l'Afrique » dans le cadre des « questions régionales », il étudie aussi l'Europe, l'Asie et autres Amérique Latine. Néanmoins, il convient de mentionner que dans le 2ème tome réservé aux « questions mondiales », il étudie aussi l'Afrique ; laquelle demeure quasiment absente contrairement à l'Europe ou à l'Amérique. L'Afrique semble relever du « hors-monde ».
- 2. Il convient de souligner qu'il arrive que des spécialistes des « relations internationales africaines » en France dispensent des enseignements de « relations internationales générales ». Ce fut le cas pendant une dizaine d'années (1986 - 1997) à Bordeaux avec le professeur Daniel Bourmaud.

3. Pour une discussion récente de la thèse des relations internationales comme « science sociale américaine », lire Marchand (1998: 199 - 234) et Tickner (1998: 205 - 206).
4. Dans une publication récente consacrée aux études africaines, Jean Pascal Daloz semble dans une certaine mesure faire une lecture partielle et partiale de la sociologie de la production de l'africanisme (Daloz, 1998: 108). Sur ce point lire aussi Zeleza (1997 : 44 - 09).
5. a) On mentionnera néanmoins la réputation des travaux de Samir Amin en Economie Internationale.
b) Pour une illustration de la quasi inexistence des africains dans la conceptualisation des relations internationales, Neumann et Woever (1997); Rothstein (1992).
6. Sur le point de vue scolastique, Bourdieu (1994: 220 - 236; 1997: 27 - 42).
7. Il convient de dire qu'en dépit de son européocentrisme, l'ouvrage *Histoire des Relations Internationales* publié dans les années 1950, sous la direction de P. Renouvin est assez systématique.
8. Il ne s'agit pas de nier l'apport des anglais notamment Edward Hallet Carr, *The Twenty Year Crisis* à la systématisation du « réalisme scientifique ».
9. Pour une critique de l'opérationnalisation du concert européen par Kissinger, lire Haine (1996: 160 - 171).
10. On peut faire le constat similaire d'occidentalocentrisme à travers les oeuvres de Bull et de Martin Wight. Il est d'ailleurs intéressant d'observer que dans son introduction à *International Theory: The Three Traditions*, Hedley Bull parle de l'eurocentrisme de Wight.
11. Sur le système d'Etat moderne, Belanger (1992: 77 - 127).
12. C'est la logique de sous-estimation ou de banalisation de la dépendance de l'Afrique vis-à-vis de l'occident telle que mise en oeuvre par Jean François Bayart qui est critiquée par Mamdani (1996: 10).
13. Sur la notion de conflits internes, Bach et Sindjoun (1997: 3 - 18).
14. Pour une analyse argumentée et serrée de l'interaction entre la souveraineté nationale et la mondialisation, Cohen (1996).
15. Sur la démarche anthropologique dans les institutions internationales, Abeles (1990), Abeles et Jeudy (1997: 5 - 24), Brelet (1995).
16. Lire Samir Garbi, « Tunisie. Des citoyens plus égaux que d'autres », Jeune Afrique, n° 2014/2015 du 17 au 30 Août 1999, pp. 14 - 15.

Bibliographie

- Abeles, M. et Bellier, I. « La commission européenne, du compromis culturel à la culture politique du compromis » *Revue Française de Science Politique*, Vol. 46, N° 3, 1996, pp. 431-456.
- Abeles, M. *Anthropologie de l'Etat*, Paris, Armand Colin, 1990.
- Abeles, M. et Jeudy, H. P. « Introduction » *Anthropologie du Politique*, Paris, Armand Colin, 1997, pp. 5-22.
- Amin, S. « L'avenir de la polarisation mondiale » Texte inédit, 8 pages.

- Appadurai, A. « Disjuncture and difference in the global cultural economy » *The Phantom Public Sphere*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1993, pp. 269 - 295.
- Ashley, Richard K. « The geopolitics of geopolitical space: Toward a critical social theory of international politics » *Alternatives*, XII, 1987, pp. 403-434.
- Asiwaju, A.I. (ed.) *Partitioned Africans: Ethnic Relations Across Africa's International Boundaries, 1884-1984*, Londres, Hurst, 1985.
- Auge, M. *Pour une Anthropologie des Mondes Contemporains*, Paris, Aubier, 1994.
- Bach, D. (ed) *Regionalisation, Mondialisation et Fragmentation en Afrique Subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998.
- Bach, D. « Contraintes et ressources de la frontière en Afrique subsaharienne » *Revue Internationale de Politique Comparee*, Vol. 2, N° 3, 1995, pp. 533 - 549.
- Bach, D. « Frontiers versus boundary lines: changing of state-society relations in sub-saharan Africa » *World Trends*, N° 14, 1997.
- Bach, D. et Sindjoun, L. « Ordre et désordre en Afrique » *Polis, Revue Camerounaise de Science Politique*, Vol. 4, N° 2, 1997, pp. 3 - 18.
- Badie, B. *La Fin des Territoires*, Paris, Fayard, 1995.
- Badie, B. et Smouts, M. C. *Le Retournement du Monde*, Paris, Presses de la F.N.S.P. et Dalloz, 1992.
- Badie, B. *L'Etat Importe*, Paris, Fayard, 1992.
- Bakary, T.D. *L'Etat en Cote D'Ivoire*, Université Laval, Laboratoire d'Etudes Politiques et Administratives, 1992.
- Balandier, G. *Le Detour*, Paris, Fayard, 1985.
- Bayart, J. F. *L'Illusion Identitaire*, Paris, Fayard, 1996.
- Bayart, J. F. « L'historicité de l'Etat importé » *La Greffe de L'Etat*, Paris, Karthala, 1996.
- Bayart, J. F. *L'Etat en Afrique*, Paris, Fayard, 1989.
- Bayart, J.F., Ellis, H. et Hibou, B. « De l'Etat Kleptocrate à l'Etat malfaiteur? » *La Criminalisation de L'Etat? Bruxelles, Complexe*, 1997, pp. 17-54.
- Bedjaoui, M. « Un point de vue du tiers-monde sur l'organisation internationale » *Le Concept D'Organisation Internationale*, Paris, UNESCO, 1980, pp. 223 - 292.
- Belanger, L. *Relations Internationales et Paradigmes Politiques*, Université Laval, Les cahiers du CQRI, 1992.
- Biersteker, T. et Weber, C. (eds.) *State Sovereignty as Social Construct*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- Bourdieu P. et Wacquant, L. « Sur les ruses de la raison impérialiste » *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 121 - 122, mars 1998, pp. 109 - 118.
- Bourdieu, P. *La Distinction*, Paris, Minuit, 1982.
- Bourdieu, P. *Raisons Pratiques*, Paris, Seuil, 1994.

- Bourdieu, P. *Meditations Pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.
- Bourmaud, D. *La Politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997.
- Brelet, C. *Anthropologie de L'ONU*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Breton, G. « Mondialisation et science politique: la fin d'un imaginaire théorique » *Etudes Internationales*, vol. XXIV, N° 3 Septembre 1993, pp. 533-548.
- Bull, H. et Watson, A. *The Expansion of International Society*, Oxford, Clarendon Press, 1984.
- Cable, V. « The diminished nation-state: a study in the loss of economic power » *Daedalus*, Spring 1995, Vol. 124, N°2, pp. 23-53.
- Camilleri et Falk, *The End of Sovereignty: The Politics of a Shrinking and Fragmenting World*, Aldershot, Edward Elgar, 1989.
- Clapham, C. « Frontières et Etats dans le nouvel ordre africain » *Regionalisation, Mondialisation et Fragmentation en Afrique Subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998, pp. 77-94.
- Clapham, C. *Africa and the International System*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- Cohen, E. *La Tentation Hexagonale: La Souverainete Nationale à L'Epreuve de la Mondialisation*, Paris, Fayard, 1996.
- Colard, D. *Les Relations Internationales de 1945 à Nos Jours*, Masson, 1993.
- Constantin F. « Aux périphéries de la scène internationale: puissance, pouvoir et petits poucets »: *Le Trimestre du Monde*, 3ème Trimestre 1995, pp. 55-81.
- Constantin, F. « Les relations internationales » *Les Afriques Politiques*, Paris, La Decouverte, 1991.
- Constantin, F. et Coulon, C. « La difficile décolonisation de la diplomatie africaine » *L'Evolution Recente du Pouvoir en Afrique Noire*, Bordeaux, CEAN/IEP, 1977, pp. 219 - 236.
- Constantin, F. « A propos des relations internationales : considérations d'après l'itinéraire africain d'un internationaliste en science politique » *Les Relations Internationales à L'Epreuve de la Science Politique*, sous la direction de B. Badie et A. Pellet, Paris, Economica, 1993, pp. 181 - 200.
- Coulon, C. « L'exotisme peut-il être banal?... » *Politique Africaine*, N°65, 1997.
- Daloz, J. P. « Misère (s) de l'africanisme » *Politique Africaine*, N° 70, 1998, pp. 105 - 117.
- De Sernaclens, P. *La Politique Internationale*, Paris, Armand Colin, 1995.
- Der Derian, J. *On Diplomacy: A Genealogy of Western Estrangement*, Oxford, Blackwell, 1987.
- Der Derian, J. (ed.) *International Theory: Critical Investigations*, London, Macmillan, 1996.
- Dollfus, O. *La Mondialisation*, Paris, Presses de Sciences PO, 1997.

- Dunne, T. *International Relations Theory in Britain*, Ph.D Dissertation, University of Oxford, 1993.
- Ebolo, M. D. « L'implication des puissances occidentales dans le processus de démocratisation en Afrique » *Polis*, Vol. 6, N° 2, 1998, pp. 19 - 55.
- Elias, N. *Engagement et Distanciation*, Paris, Fayard, 1993.
- Lias, N. *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Levy, 1975.
- Ellis, S. « The Strange life of African States » *Africa Insight*, vol. 26; N° 1, 1996, 112-5.
- Giesen, K. G. *L'Ethique des Relations Internationales: Les Theories Anglo-Américaines Contemporaines*, Bruxelles, Bruylant, 1992.
- Gonidec, P. F. *Relations Internationales Africaines*, Paris, L.G.D.J., 1995.
- Haine, J. Y. « Diplomacy: la cliopolitique selon Henry Kissinger » *Culture et Conflicts*, N° 19/200, 1996, pp. 141 - 178.
- Halliday, F. *Rethinking International Relations*, London, Macmillan, 1994.
- Hansen, L. « R.B.J. Walker and International Relations: deconstructing a discipline » *The Future of International Relations*, London et New York, Routledge, 1997, pp. 316 - 336.
- Hoffman, S. « An american social science : international relations » *Daedalus*, Vol. 106, N° 3, 1977, pp. 41 - 60.
- Huntzinger, J. *Introduction aux Relations Internationales*, Paris, Seuil, 1987.
- Jackson, R. M. et Rosberg, C. G. « Why Africa's weak states persist : the empirical and judicial in statehood » *World Politics*, 33, 1982, pp. 1 - 24.
- Jackson, Robert H. *Quasi-States: Sovereignty, International Relations and the Third World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.
- Kane, O. « Muslim missionaries and African states » *Transnational Religion and Fading States*, Boulder, Westview Press, 1997, pp. 47-62.
- Kissinger, H. *Diplomacy*, New York, Simon and Schuster, p. 1994.
- Kontchou Kouomegni, A. *Le Systeme Diplomatique Africain*, Paris, Pedone, 1977.
- Krasner, S. D. « Compromising Westphalia » *International Security*, VOL. 20, N° 3, Hiver 1995 - 1996, pp. 115 - 151.
- Lacroix, B. « La crise de la démocratie représentative en France » *Scalpel*, Vol. 1, 1994, pp. 6 - 29.
- Laidi, Z. *Les Contraintes d'une Rivalité*, Paris, La Decouverte, 1986.
- Latour, B. et Woolgar, S. *La Vie des Laboratoires: La Production des Faits Scientifiques*, Paris, La Decouverte, 1988.
- Lauterpacht, E. « Sovereignty. Myth or reality », *International Affairs*, Vol. 73, N°1, Janvier 1997, N° 137-150.
- Leca, J. « La gouvernance de la France sous la Vième République. Une perspective de sociologie comparative » *De la Ve République à 'Europe: Hommage à Jean-Louis Quermonne*, Paris, Presses de Sciences PO, 1996, pp. 329-365.

- Macgaffey, J. et Bazenguissa, R. « Réseaux personnels et commerce transfrontalier : les migrants zairois et congolais » *Regionalisation, Mondialisation et Fragmentation en Afrique Subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998, pp. 257-269.
- Macgaffey, J. et Bazenguissa, R., *Contesting Boundaries: Congolese Traders Outside Their Country and Outside The Law*, London, James Currey, 1999.
- Mairet, G. *Le Principe de Souveraineté*, Paris, Gallimard, 1997.
- Mamdani, M. *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton University Press, 1996.
- Marchand, M. M. « Different communities/different realities/different encounters » *International Studies Quarterly*, 42, 1998, pp. 199 - 204.
- Mbembe, A. « Pouvoir, violence et accumulation » *Le Politique par le Bas*, Paris, Karthala, 1992, pp. 233 - 256.
- Mbembe, A., Memel Fote, H et Diouf, M. « L'état civil de l'Etat en Afrique » *Les Avatars de l'Etat en Afrique*, Paris, Karthala, 1996.
- Medard, J. F. « L'africanisation du modèle occidental d'Etat » *L'Afrique Subsaharienne, Sécurité, Stabilité, Développement*, Paris, La Documentation Française, 1993.
- Medard, J. F. « La Corruption Internationale et l'Afrique sub-saharienne: un essai d'approche comparative » *Revue Internationale de Politique Comparée* Vol. 4, N°2, 1997, pp. 413-440.
- Medard, J.F. (ed.), *Etats d'Afrique Noire*, Paris, Karthala, 1991.
- Menthong, H. L. « La question locale dans le débat constitutionnel au Cameroun » *Africa Development*, N° 1, 1998.
- Merle, M. *Sociologie des Relations Internationales*, 4ième édition, Paris, Dalloz, 1988.
- Merle, M. Un système international sans territoire? Rapport présenté au colloque « Internationale Sans Territoires? », Paris, Association Française de Science Politique, 16 - 17 mars 1995.
- Moreau Defarges, Ph: *Relations Internationales, Tome 1: Questions Regionales. Tome 2: Questions Mondiales*. Paris, Seuil, 1994.
- Moreau Defarges, Ph. *La Mondialisation. Vers la Fin des Frontiers?* Paris, Dunod, 1993.
- Morin, E. *La Methode*, Tome 4, Paris, Seuil, 1991.
- Neuman, S. G. (ed.), *International Relations Theory and the Third World*, London, MacMillan, 1998.
- Neumann, I.B. et Woever, O. (Eds) *The Future of International Relations: Masters in the Making*, London et New York, Routledge, 1997.
- Nguyen Quoc Dinh. *Droit Internationale Public*, Paris, L.G.D/J., 1975.
- Nkoum-Me-Ntseny, L. M. M. « Dynamique de positionnement anglophone et libéralisation politique au Cameroun: de l'identité à l'identification » *Polis*, Vol. 1, 1996, pp. 68 - 100.

- Nye, J. S. *Understanding International Conflicts*, New York, Harper Collins, 1993.
- O'Brien, R. « The end of Geography. The impact of technology and capital flows » *The Amex Bank Review*, 17 (5), 1990, pp. 2 - 5.
- Peters, B.C. et Savoie D.G. (eds), *Governance in a Changing Environment*, Montréal, McGill/Queen University Press, 1995.
- Pettiteville, F. « Quatre décennies de coopération franco-africaine: usages et usure d'un clientélisme » *Etudes Internationales*, Vol. XXVIII, N° 3, Septembre 1996, pp. 571 - 601.
- Reich, R. *L'Economie Mondialisée*, Paris DUNOD, 1993.
- Roche, J. J. *Le Système International Contemporain*, Paris, Montchrestien, 1994.
- Rosenau, J. *Turbulence in World Politics*, New York, Princeton University Press, 1990.
- Rosenau, J. « Les processus de mondialisation: retombées significatives, échanges impalpables et symbolique subtile » *Etudes Internationales*, Vol. XXIV, N° 3, Sept. 1993, pp. 497 - 512.
- Rosenau, J. et Durfee, M. *Thinking Theory Thoroughly*, Boulder, Westview, 1995.
- Rothstein, R.L. (ed.) *The Evolution of Theory in International Relations*, Columbia, University of South Carolina, 1992.
- Saideman, S. M. « Explaining the international relations of secessionist conflicts: vulnerability versus ethnic ties » *International Organization*, 51, 4, 1997, pp. 721 - 753.
- Sindjoun, L. « Cameroun: le système politique face aux enjeux de la transition démocratique » *Afrique Politique*, Paris, Karthala, 1994, pp. 143 - 165.
- Sindjoun, L. « Mobilisation politique du pluralisme culturel et crise de l'Etat-Nation au Cameroun » *Etat, Démocratie, Sociétés et Culture en Afrique*, Dakar, Démocraties Africaines, 1996.
- Sindjoun, L. « Cameroun - Nigéria: le conflit ambigu » *Limes, Revue Française de Géopolitique*, N° 3, 1997, pp. 187 - 200.
- Sindjoun, L. *La Politique d'Affection en Afrique Noire*, Boston, GRAF/African Studies Centre, 1998.
- Sklar, R. « The African Frontier for political science » *Africa and the Disciplines*, Chicago, The University of Chicago Press, 1993, pp. 83-110.
- Smouts, M.C. (Sous la direction de), *Les Nouvelles Relations Internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.
- Strange, S. « The defective state » *Daedalus*, Spring 1995, vol 124, n° 24, 1995, pp. 55-74.
- Strange, S. *The Retreat of the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- Sur, S. *Relations Internationales*, Paris, Montchrestien, 1995.
- Tickner, J. A. « Continuing the conversation... » *International Studies Quarterly*, 42, 1998, pp. 200 5 - 210.

Topanou Kpoti Kouassivi. *Les Modes Populaires d'Action Internationale au Togo*, Université de Paris I Pantheon Sorbonne, Thèse de doctorat en science politique, 1997.

Walz, K. N. *Theory of International Politics*, Reading; Addison Wesley, 1979.

Wight, M. « Western values in International Relations » in H. Butterfield et M. WIGHT (eds), *Diplomatic Investigations*, London, Allen and Unwin, 1966.

Zartman, W (ed.) *Collapsed States: The Legitimation and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publishers, 1995.

Zezeza, P. T. *Manufacturing African Studies and Crisies*, Dakar, CODESRIA, 1997.

Luc Sindjoun

GRAPS/Université de Yaoundé II

Cameroun